Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601147-20260302-2302032026-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation	: 20 février 2026
Nombre de conseillers présents	: 8	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	: 11	Publication	: 4 mars 2026

Etaient présents : Marie THUILLIER, Thomas BRON, Réjane CONAN, Anne-France NAUDIN, Aurélie BAUR, Maurice GAULAIN, Christophe SAMZUN, Sylvie LE PAN.

Absents excusés ayant remis pouvoir :
- Damien RIBOUCHON ayant remis pouvoir à Maurice GAULAIN
- Edouard BANNET ayant remis pouvoir à Aurélie BAUR
- Didier LE GARREC ayant remis pouvoir à Marie THUILLIER

Absente excusée n'ayant pas remis pouvoir : Rozenn MAHEVO, Yolaine DE CRUZ et Marie-José JUGEAU.

Secrétaire de séance : Christophe SAMZUN.

--*-*-*-*-*-*

23) INFORMATION DES DERNIERES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS : Information n° 44

Monsieur le Maire expose aux élus ce qui suit :
VU l'article L 2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 8 du 26 octobre 2022,
Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,
Le conseil municipal prend note des décisions suivantes prises dans le cadre de la délégation en matière de marchés publics :

566. Décision du 02.09.2025 — COLAS — Montant : 2995.20 euros TTC
Dépose de busage et création fossé - Lannivrec

567. Décision du 02.09.2025 — COLAS — Montant : 7260.00 euros TTC
Busage - Pouldon

568. Décision du 10.09.2025 — COLAS — Montant : 8580.00 euros TTC
Création de fossé – Route des Grands Sables

569. Décision du 29.10.2025 — AG2M — Montant : 4099.50 euros TTC
Relevé topographique ZP 216, 217, 218, 219 et bornage ZP 216 à 219

570. Décision du 21.11.2025 — CENTRE AQUATIQUE NEPTILUDE — Montant : 273.00 euros TTC
Séances de piscine pour classe de primaire

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601147-20260302-2302032026-DE

571. Décision du 24.11.2025 WURTH Montant : 959.87 euros TTC
Petit équipement de protection pour le service technique

572. Décision du 24.11.2025 WURTH Montant : 1094.14 euros TTC
Vêtements de protection pour le service technique

573. Décision du 24.11.2025 BELLE ILE RECEPTION Montant : 5721.30 euros TTC
Location tente pagode pour salle paroissiale

574. Décision du 27.11.2025 PROMOLED Montant : 558.62 euros TTC
Remplacement dalle éclairage restaurant scolaire + projecteur façade Mairie

575. Décision du 01.12.2025 LA BELLILOISE Montant : 286.00 euros TTC
Colis de Noël

576. Décision du 02.12.2025 LE JARDIN DE SAINT-PIERRE Montant : 113.90 euros TTC
Fleurissement commune pour le printemps

577. Décision du 08.12.2025 COLAS Montant : 1068.00 euros TTC
Fourniture de big bag d'enrobés

578. Décision du 09.12.2025 MOTOCULTURE BELLE ILOISE Montant : 680.00 euros TTC
Réparation manette d'accélérateur et plaque de bourrage tondeuse service technique

579. Décision du 15.12.2025 AR GUERVEUR AUTO Montant : 444.34 euros TTC
Réparation vitre avant gauche Isuzu service technique

580. Décision du 31.12.2025 AR GUERVEUR AUTO Montant : 238.04 euros TTC
Remplacement joints ISUZU

581. Décision du 31.12.2025 FARAGO Montant : 4240.16 euros HT
Avenant au contrat de prévention et lutte contre les nuisibles

582. Décision du 05.01.2026 OFFICE DE TOURISME Montant : 990.00 euros TTC
Partenariat + encart publicitaire Camping de Lannivrec

583. Décision du 05.01.2026 OFFICE DE TOURISME Montant : 660.00 euros TTC
Partenariat + encart publicitaire Gite Communal de Lannivrec

584. Décision du 05.01.2026 OFFICE DE TOURISME Montant : 660.00 euros TTC
Partenariat + encart publicitaire Camping de Port-Andro

585. Décision du 07.01.2026 SERVIBAT Montant : 18273.60 euros TTC
Curages fossés

586. Décision du 19.01.2026 STRAMATEL Montant : 2340.00 euros TTC
Remplacement player NEOBOX Panneau d'information extérieur

587. Décision du 14.01.2026 LA PEPINIERE DE JULIE Montant : 296.40 euros TTC
Arbre tilleul place de Méaudre

588. Décision du 19.01.2026 LDLC PRO Montant : 457.09 euros TTC
Disque Dur externe 4 To

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601147-20260302-2302032026-DE

589. Décision du 20.01.2026 — LDLC PRO — Montant : 768.24 euros TTC
Disque Dur externe 8 To

590. Décision du 20.01.2026 — Yann LE CORRE Plomberie — Montant : 1140.00 euros TTC
Ballon eau chaude restaurant scolaire

591. Décision du 28.01.2026 — SERVIBAT — Montant : 7868.04 euros TTC
Remplacement des portes - sanitaires camping de Port-Andro

592. Décision du 28.01.2026 — TRAVAUX PUBLICS SERVICES — Montant : 1456.22 euros TTC
Location Mini-pelle

593. Décision du 29.01.2026 — FIL DE PAPIER — Montant : 686.56 euros TTC
Fournitures administratives Mairie

594. Décision du 10.02.2026 — SIGNAUX GIROD — Montant : 231.12 euros TTC
Panneaux de stationnement réservé PMR

595. Décision du 10.02.2026 — Thierry OLART EI — Montant : 1600.00 euros HT
Pose et raccordement sanitaires maison Lannivrec

596. Décision du 17.02.2026 — MAC Mobilier — Montant : 477.64 euros TTC
3 chaises surélevées restaurant scolaire

597. Décision du 24.02.2026 — TRAVAUX PUBLICS SERVICES — Montant : 4317.75 euros TTC
Captage eaux pluviales dans regard

598. Décision du 24.02.2026 — France EQUIPEMENT — Montant : 232.92 euros TTC
Kits verrou et bouton de porte sanitaires Lannivrec

599. Décision du 24.02.2026 — GUHUR Distribution — Montant : 1049.00 euros TTC
Outillage services techniques

600. Décision du 26.02.2026 — AR GUERVEUR AUTO — Montant : 269.17 euros TTC
Remplacement pneus Kangoo électrique

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 2 mars 2026.
Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

MAIRIE DE LOCMARIA BELLE-ILE MORBIHAN

Le Maire,
Dominique ROUSSELOT